



Creation d'une loterie, que faire juridiquement?

Par **elodie**, le **03/04/2008** à **22:07**

Bonjour,

J'ai creer il y a quelque temps un site internet sur un artiste, qui est maintenant devenu le site officiel français.

Je souhaiterai mettre en place une loterie en ligne, permettant de faire gagner des lots à l'effigie de cet artiste.

Le systeme que je vais creer me permettra d'obtenir des revenus "par clic" dont une partie sera reversé à l'association qu'a creer l'artiste et le reste utilisé pour l'achat de nouveaux lots.

Avant d'organiser tout ça, j'aimerais savoir, juridiquement, que faut-il que je fasse?

Merci,
Elodie